

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/04/2026 - 3012 - 2017 B 00919 - 833 861 586 - A.F.L.G.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS A.F.L.G.		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		41 Avenue George V		62152 NEUFCHATEL-HARDELOT		
SIRET		8 3 3 8 6 1 5 8 6 0 0 0 2 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACQUIS-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012	
		{	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *			028	030	1 947
	Immobilisations financières * (1)			040	042	943 900
	Total I (5)			044	048	945 847
ACQUIS-CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070	15 000
		Autres * (3)		072	074	135
	Valeurs mobilières de placement			080	082	
	Disponibilités			084	086	25 680
	Charges constatées d'avance *			092	094	
	Total II			096	098	40 815
	Total général (I + II)			110	112	986 663
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		10 000
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		1 000
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)			132		557 732
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		133 871
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		702 603
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		94 364
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		810
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2 982)			172		3 551
	Comptes courants d'associés			173		184 500
	Autres dettes			175		
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		283 225
Total général (I + II + III)				180		985 828
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.F.L.G.

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons	215		214	
		services *	intracommunautaires	217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	50 000	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	16	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	50 016	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane) *				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	4 178	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	656		244	656	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255			254	243	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	5 080
	1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	44 937
Produits financiers (III) 280 100 000 Charges financières (V)					294	3 776	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {					}	300	
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)					348		
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	7 290	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	133 871	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2					312	133 871	
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	7 290		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247		330			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	95 000
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	46 161	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2					370	46 161	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.F.L.G
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 10.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 41 AVENUE GEORGE V
62152 NEUFCHATEL-HARDELOT
833 861 586 RCS BOULOGNE SUR MER

Exercice 31/12/2024

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13 MAI 2025

DEUXIEME Résolution - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 871 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 133 871 euros.

Affectation

A titre de dividendes : 43 000 euros

Le solde au compte « Autres réserves » : 90 871 euros.

Soit la somme de 43 euros par action.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 43 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2023	43 000	43	43 000	/
31/12/2022	43 000	43	43 000	/
31/12/2021	43 000	43	43 000	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL